

FICHE D'INSCRIPTION - CFGA MANCHE

Format « digital » en visioconférence et
en présentiel à Saint-Lô

À retourner avant le 07.03.2023

Après cette date nous contacter pour les disponibilités

Retour à

CRVA - La Ligue de l'enseignement de Normandie
5, bld de la Dollée 50000 SAINT-LÔ

Accompagnée du règlement par chèque
établi à l'ordre de la Ligue de l'enseignement (30 euros/pers).

Renseignements : 02.33.77.42.51 - crva@laliguenormandie.org

Formulaire d'inscription en ligne : www.cfga50.laliguenormandie.org



M Mme Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Age :

Adresse précise :

N° de tel : Mail :

Nom de l'association d'appartenance :

Attentes particulières par rapport à la formation :

Par quel biais avez-vous pris connaissance de l'existence du CFGA :

Signature



QU'EST-CE QUE LE CFGA ?

Le CFGA institué par un décret de 2008, a pour finalité d'encourager les bénévoles, et particulièrement les jeunes qui veulent s'investir dans des projets associatifs, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour assumer des postes à responsabilité au sein des associations.

Pour acquérir le CFGA, une personne doit suivre l'intégralité des modules théoriques proposés (30h) et justifier d'une expérience pratique de 20 jours au sein d'une association.

La formation s'adresse à tous les bénévoles. Elle est accessible aux jeunes à partir de 16 ans. Elle peut également servir à acquérir des compétences dans une perspective de recherche d'emploi dans le secteur associatif.

CONTENU DE FORMATION

Premier objectif :

Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement.

- Principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements
- Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

Deuxième objectif :

Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif.

- Compétence en matière d'organisation et de gouvernance
- Compétence en matière de ressources humaines associatives
- La fonction employeur
- Compétence en matière de gestion de projet associatif
- Compétence en matière de finances associatives

Consultez le Guide pratique de l'association

→ www.guidepratiqueasso.org



CALENDRIER 2023

La formation se déroule à partir de mars 2023 au format « digital » en visioconférence et en présentiel à Saint-Lô.

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| ✓ 14 mars (visio 19h30-21h30) | ✓ 30 mai (visio 19h30-21h30) |
| ✓ 25 mars (présentiel 09h30-16h00) | ✓ 03 juin (présentiel 09h30-16h00) |
| ✓ 28 mars (visio 19h30-21h30) | ✓ 13 juin (visio 19h30-21h30) |
| ✓ 02 mai (visio 19h30-21h30) | ✓ 24 juin (présentiel 09h30-16h00) |
| ✓ 16 mai (visio 19h30-21h30) | |

MODALITES PRATIQUES

Seules les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et le stage pratique obtiendront le CFGA.

Le nombre de participants est limité, les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. La formation est maintenue sous réserve d'un minimum de 6 stagiaires. L'inscription n'est validée qu'à réception du règlement de 30 euros par chèque établi à l'ordre de la Ligue de l'enseignement.

Fiche d'inscription :

En dernière page ou en ligne : www.cfga50.laliguenormandie.org

Contacts et renseignements :

La Ligue de l'enseignement : 02.33.77.42.51 - crva@laliguenormandie.org

Le Marchepied : 02.31.44.25.92 - contact@lemarchepied.com

CDOS Manche : 02.33.57.67.97 - manche@franceolympique.com